



# Prise de position du comité de pilotage des SCCER sur les recommandations de l'évaluation scientifique SCCER 2017-2019

18 septembre 2019

---

En 2017, Innosuisse (alors appelée Commission pour la technologie et l'innovation CTI) a chargé la communauté de soumissionnaires composé d'Infras SA, d'EBP Schweiz AG, de l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel et de Prognos AG de mener une enquête externe sur le programme de promotion de l'énergie. Dans le cadre de cette «évaluation scientifique des SCCER», la communauté de soumissionnaires a rédigé trois rapports et une synthèse, dans lesquels elle a formulé les recommandations d'action suivantes (SCCER Accompanying Research 2017-2019, Synthesis, p. 21-22):

- 1) *Les hautes écoles, associées aux SCCER, et la Confédération sont appelées à s'engager en faveur de la reconduction et du renforcement des capacités de recherche ainsi que de l'intensification de la coordination et des collaborations dans le domaine de la recherche énergétique afin d'habiliter la recherche énergétique à contribuer au mieux à la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050.*
- 2) *Les hautes écoles, associées aux SCCER, sont invitées à accorder davantage d'importance à la recherche énergétique, à élaborer les stratégies qui vont dans ce sens et à tout entreprendre pour conserver les capacités de recherche qui sont en place.*
- 3) *Les hautes écoles associées aux SCCER et leurs professeur-e-s sont invité-e-s à tout mettre en œuvre pour reconduire, renforcer, approfondir et pérenniser les réseaux en place, les plateformes d'échange ainsi que les coopérations avec les instituts de recherche tiers.*
- 4) *Les hautes écoles associées aux SCCER et leurs professeur-e-s sont invité-e-s à intensifier leurs démarches pour élaborer de nouveaux projets de recherche avec les partenaires de mise en œuvre, notamment dans le domaine de l'économie. Ils sont également encouragés à renforcer leurs réseaux et à orienter spécifiquement leurs démarches vers les besoins de recherche de leurs partenaires.*
- 5) *La Confédération est appelée à soutenir les hautes écoles et les professeur-e-s en vue du maintien et de l'extension des réseaux et des coopérations avec les partenaires de mise en œuvre, indépendamment d'un éventuel futur outil d'encouragement. Parallèlement, la Confédération fait bien d'encourager les travaux qui permettront d'assurer la pérennisation des capacités de recherche, de la coordination et des collaborations dans le domaine de la recherche énergétique. Enfin, il s'agit d'étudier comment adapter l'attribution des soutiens financiers « ordinaires » dans le domaine de l'énergie (p. ex. OFEN, Innosuisse, FNS) pour qu'elle soit mieux à même de soutenir la création de valeur ajoutée obtenue par le programme de recherche.*
- 6) *La Confédération est appelée à élaborer une conception à long terme d'encouragement supplémentaire de la recherche énergétique. Cette conception, basée sur les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, doit en particulier définir les besoins supplémentaires de recherche du domaine de l'énergie (y c. contexte général et transfert de savoir et de technologie) et décrire les principes qui régissent l'encouragement. Il s'agit notamment d'allier l'encouragement de projets sur la base de concours et le soutien de la gestion des réseaux (avec les activités de*

communication). Sur la durée, il s'agira de réduire les soutiens financiers de la Confédération alors que seront augmentées les ressources des hautes écoles et des partenaires de mise en œuvre.

- 7) Sur la base d'une conception à long terme, la Confédération est invitée à élaborer un outil d'encouragement, à actualiser périodiquement, qui soit apte à concrétiser le travail de gestion des réseaux (qui comprend la communication) ainsi que l'encouragement de projets sur la base de concours (domaine de recherche prioritaire, exigences, soutiens financiers). Enfin, pour faciliter le pilotage et la communication de l'outil d'encouragement, il s'agit de compléter périodiquement le monitoring correspondant par une analyse d'impact.

**Le comité de pilotage des SCCER prend position comme suit sur les différentes recommandations (voir numérotation identique):**

- 1) Le comité de pilotage des SCCER reconnaît l'importance d'une recherche énergétique coordonnée et axée sur le long terme. En conséquence, il est concevable que l'un des appels d'offres thématiques de l'encouragement nouvellement prévu de projets dit phares se situe dans le domaine de l'énergie<sup>1</sup>. Il est également important pour le comité de pilotage des SCCER que les chercheurs impliqués dans les SCCER rendent les données et les résultats obtenus accessibles le plus rapidement possible, conformément à une politique de transparence des données (Open Data Policy).
- 2) Le comité de pilotage des SCCER estime également que les Universités associées aux SCCER ont un rôle important à jouer dans le maintien des capacités existantes. Ainsi, il soutient la recommandation de l'évaluation scientifique SCCER.
- 3) Dans les années à venir, les innovations développées atteindront un degré de maturité croissant, raison pour laquelle le besoin de coopération interdisciplinaire augmentera également (voir le rapport sur le module 3b «Networking and (interdisciplinary) collaboration», p. 29). Par conséquent, le comité de pilotage des SCCER soutient en principe la recommandation issue de l'évaluation scientifique.
- 4) Selon le comité de pilotage des SCCER, les chercheurs impliqués dans les SCCER devraient pouvoir continuer à s'appuyer sur les contacts et la collaboration établis avec les partenaires de mise en œuvre. Cet important travail initial débouchera à son tour sur de nouveaux contacts et la consolidation des contacts existants (voir le rapport sur le module 2 «Implementation of scientific results», p. 33).
- 5) Innosuisse examine actuellement si et dans quelle mesure elle peut s'engager, dans le cadre de son mandat légal, pour le maintien des réseaux et des coopérations créés. En outre, Innosuisse souhaite un échange avec les Universités participantes au sujet des emplois créés.
- 6) Les cycles d'innovation dans le domaine de l'énergie étant relativement longs, le comité de pilotage des SCCER se prononce en faveur du développement d'un concept à long terme pour la recherche énergétique en Suisse.
- 7) Sur la base du concept cité dans la recommandation n° 6, il faut examiner, le moment venu, si les instruments d'encouragement existants doivent être complétés et, le cas échéant, comment.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le [programme pluriannuel Innosuisse 2021-2024, 2021-2024](#).